



COMPTE RENDU DU BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER ALOUETTE SUD-VALLEE VIOLETTE

DU 16 novembre 2022

Présents : 18

Absents excusés : 5

Monsieur ALLARD accueille les membres.

Ordre du jour :

- Retour sur le compte-rendu du bureau précédent.
- Point sur les composteurs collectifs.
- Sécurisation rue des Primevères.
- Questions diverses

1/ Priorité à droite, rue des Jonquilles au carrefour avec la rue du Gravier.

Réponse du service : le panneau de priorité à droite est mal placé. Contestation car les riverains insistent sur la mauvaise position de ce panneau. L'arrêt de bus masque ce panneau.

2/ Carrefour des Quatre Bornes : Il est demandé la réduction de la vitesse des bus et voitures, surtout venant de la rue du Gravier.

Réponse du service : des plateaux surélevés vont être aménagés sur les branches du giratoire qui font la connexion avec le boulevard, de chaque côté. L'objectif étant de faire ralentir la circulation

3/ Rue des Eglantiers : la Ville n'est pas propriétaire. Les questions concernant l'acacia cassé et le choix des essences des arbres ne seront pas traités tant que cette partie n'est pas rétrocédée.

4/ Les abris-bus : Un courrier a été adressé au syndicat des Mobilités par le service Joué Proximité. Un retour sera fait au bureau dès qu'une réponse sera apportée.

5/ Espace vert entre la rue de Bridoré et le pont de la Bouchardière : demande d'un éclairage avec détecteur.

Réponse du service : En cours d'étude et proposé lors d'un prochain budget.

6/ Ligne blanche demandée sur la VC 300 :

Réponse du service : en attente d'aménagement avec piste cyclable.

7/ Lumière bleue sur le passage piéton devant le centre social de la Vallée Violette :

Réponse du service : En cours d'étude et proposé lors d'un prochain budget.

8/ Rue des Jonquilles : les demandes de travaux seront traitées lorsque la rétrocession sera réalisée.

9/ Entretien terrain de boules, à la demande de Madame BEROUARD :

Réponse du service : Les services de la Ville demandent qu'un référent soit désigné pour assurer l'entretien. La Ville s'engage à le nettoyer une fois par an. Madame BEROUARD demande pourquoi cette décision d'entretien par les utilisateurs.

Faire intervenir la régie des quartiers est une bonne idée mais les salariés sont mal dirigés et pas encadrés. Faire remonter aux services de la mairie.

10/ Composteur partagé : Le premier est installé. Madame BEROUARD explique la gestion et l'utilisation et demande un accès PMR et appliqué la réglementation du stationnement.

11/ Rue des Primevères : Il est demandé d'analyser le projet n°2 établi par les services techniques qui permettra de faire ralentir la vitesse et limiter le stationnement, trop près du carrefour et sur trottoir. Les membres scrutent le document :

- Repositionner le ralentisseur (éloignement).
- Débat houleux sur le coût excessif (200 000€).
- Un avis favorable est émis mais Monsieur DAMBIER n'est pas d'accord sur le coût.

Questions diverses :

- Il est demandé un panneau « décharges interdites sous peine d'amende » au bas des immeubles du 1 jardin Montreuil Bellay. En effet, les dépôts sauvages sont de plus en plus nombreux.
- Attention : les travaux de la rue Claude Bernard engendrent des dégradations rue du Lude (énormes engins).
- Coût du Pump Track : 140 000€.
- M. FONTAINE : où en est-on avec la plantation des arbres promis.
- Madame Sandrine FOUQUET demandera l'état des plantations d'arbres dans la ville.
- Mme HAMIER : Problème des moustiques : y'a-t-il des solutions ?
- Mme BEROUARD : Problème des poubelles rue du Plessis : où en sont les aménagements que doit réaliser Touraine Logement. Elle demande qu'un courrier soit fait pour que les poubelles ne restent pas sur la voirie.
- Les membres demandent l'installation de panneaux « déjections canines interdites » sur les pelouses des immeubles collectifs.
- Madame Sandrine FOUQUET explique ce que la ville fait pour réduire la consommation d'électricité. Toutefois, la Ville a souhaité préserver les décorations de Noël avec une extinction des éclairages à 23H.

Demandes étude de projet :

Suite à l'augmentation de circulation sur les rues du Rivau, d'Artigny de Genillé et d'Amboise, avec son lot d'incivilités, les membres de bureau demandent l'étude d'une voie de circulation et d'une piste cyclable entre la rue Claude Bernard et le carrefour d'Yzernay afin de soulager ces passages.

- Rue d'Amboise : au niveau du n°100 : beaucoup de circulation depuis la construction de l'écoquartier de Chambray.
- Entre le n°100 et le n°55, malgré les chicanes, la vitesse reste très excessive et engendre une recrudescence d'incivilités.

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Pour toutes remarques ou suggestions, les transmettre par mail à m.allard@jouelestours.fr.

Prochain bureau

Jeudi 15 décembre 2022 avec le verre de l'amitié.